

Dominique Chargé réélu président de La Coopération Agricole pour un troisième mandat

Le Conseil d'administration de La Coopération Agricole, élu ce jour lors de l'Assemblée générale réunie à Paris, a procédé à l'élection du président. **À l'issue du vote, Dominique Chargé a été élu pour un troisième mandat de trois ans à la tête de La Coopération Agricole.**



Né le 3 septembre 1963, Dominique Chargé est agriculteur en Loire-Atlantique, où il élève des volailles et des vaches laitières. Vice-président de la coopérative Terrena, il préside La Coopération Agricole depuis le 13 décembre 2018.

A la suite de son élection, Dominique Chargé a déclaré :

« Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur confiance renouvelée. J'aborde ce nouveau mandat avec détermination pour poursuivre le travail que nous avons initié et permettre au secteur agricole et agroalimentaire de produire plus et mieux pour assurer notre souveraineté alimentaire. »

Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77



Les mois à venir seront décisifs pour notre secteur, confronté à des bouleversements majeurs. Dans un contexte de fractures multiples, le modèle coopératif est une voie d'avenir. Il est un pilier de stabilité par ses valeurs démocratiques, son ancrage territorial et sa capacité à créer du collectif.

Avec l'ensemble du conseil d'administration nouvellement élu, nous mobiliserons toutes nos énergies pour porter haut la voix des coopératives. Nos demandes sont claires : la levée des carcans administratifs et des blocages liés aux turbulences politiques. Nos priorités sont la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire, la conduite des transitions et le renouvellement des générations. Il faut inventer de nouvelles approches, simplifier les démarches, renforcer la coopération et agir pour créer de la valeur dans les territoires.

Des solutions sont déjà proposées depuis des mois et il est urgent d'entériner les lois qui permettront leur déploiement :

- **Le projet de loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et agricole et le renouvellement des générations.**
- **Le projet de loi simplification**
- **La proposition de loi visant à lever les contraintes en agriculture,**

*Mais nous devons aller plus loin. **Construire une stratégie alimentaire conquérante qui donne un cap, soutient la compétitivité de nos entreprises et reconnecte la production alimentaire française aux demandes des marchés et des consommateurs.***

***La Coopération Agricole a demandé à être reçue dans les meilleurs délais par le nouveau Premier ministre, et dès leurs nominations, le ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et le ministre l'Industrie,** afin de leur exposer les priorités de notre secteur, les risques de décrochage et définir ensemble un cap stratégique clair, porteur d'engagements durables.*

Nous sommes à un moment où tout peut basculer. Nous ne pouvons plus attendre ! Face à l'instabilité qui augmente, il faut de la réactivité et de l'agilité.

L'année 2025, déclarée « Année internationale des coopératives » par l'ONU, sera l'occasion de réaffirmer nos missions : nourrir le pays, l'Europe et le monde, mais aussi contribuer à la préservation du bien commun et garantir la pérennité de nos filières agricoles et alimentaires françaises. »

La Coopération Agricole en chiffres :

- 2 100 coopératives agricoles (coopératives, unions et sica)
- 11 260 CUMA
- ¾ des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative
- 118 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- La moitié du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français
- Plus de 200 000 salariés
- 93 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE

Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77



Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop